

VILLE DE SPA
ASSEMBLEE du CONSEIL COMMUNAL

Le Collège communal de la Ville de SPA prie Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil communal de bien vouloir assister à la séance du Conseil communal qui aura lieu à l'Hôtel de Ville le **27 juin 2019 à 20h00**.

SÉANCE PUBLIQUE

1. Installation d'un conseiller communal. Vérification des pouvoirs et prestation de serment.
2. Déclaration individuelle d'apparement de Mme LEEMANS pour la mandature 2019-2024. Prise d'acte.
3. Intercommunales. Remplacement d'un délégué.
4. Commission des finances. Remplacement d'un membre.
5. Commission des travaux, du patrimoine, de l'environnement, de l'énergie et de la sécurité routière. Remplacement d'un membre.
6. Association de projet « Parc naturel des Sources ». Remplacement d'un représentant communal.
7. Centre public d'Action sociale. Démission d'un conseiller de l'action sociale.
8. Centre public d'Action sociale. Election partielle d'un conseiller de l'action sociale en vertu de l'article 14 de la loi organique.
9. Intercommunales. Centre d'accueil "Les Heures Claires". Proposition d'administrateurs.
10. Intercommunales. Finimo. Proposition d'un administrateur.
11. ASBL. Agence immobilière sociale Haute-Ardenne. Proposition d'un candidat-administrateur.
12. Sociétés. Logivesdre. Désignation d'un administrateur.
13. Francofolies 2019. Convention avec l'asbl Belgomania.
14. Biens communaux. Bail emphytéotique avec le Royal Golf Club des Fagnes.
15. Marché de travaux. Remplacement de la toiture de la source de Barisart. Approbation des conditions, du mode de passation et financement.
16. Marché de travaux. École de Nivezé. Aménagement d'une sortie de secours. Escalier de secours. Approbation des conditions, du mode de passation et financement.
17. Règlement complémentaire de circulation. Création d'une zone 30 km/h englobant l'avenue Reine Astrid (du n°54 au n°102), la rue Adolphe Bastin, la rue Alphonse Jacques et la rue de la Gare. Création d'emplacements de stationnement avenue Reine Astrid.
18. Règlement complémentaire de circulation. Zone bleue: Création d'emplacements de stationnement à durée limitée, Avenue Reine Astrid entre les numéro 56 à 100 et 53 à 73.
19. Redevance pour le stationnement de véhicules à moteur sur la voie publique ou sur les lieux assimilés à la voie publique. Exercices 2019 à 2025.
20. Redevance pour l'occupation du domaine public. Exercices 2019 à 2025.
21. Commission de gestion du Parc naturel des Sources. Garantie sur ligne de crédit.
22. Biens communaux. Pavillon des Petits-Jeux. Troisième avenant au bail commercial.
23. Régie communale autonome. Rapport d'activités 2018. Prise de connaissance.
24. Régie communale autonome. Approbation des comptes de l'exercice 2018. Décharge à donner aux administrateurs et aux commissaires.
25. Centre public d'action sociale. Modification budgétaire n° 1 de l'exercice 2019. Approbation.
26. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 23 mai 2019.
27. Communications.

SÉANCE À HUIS-CLOS

28. Nomination de 4 chefs de services administratifs par promotion.
29. Personnel ouvrier. Démission pour mise à la retraite d'un ouvrier qualifié chauffeur de camions.
30. Personnel ouvrier. Nomination à titre définitif d'un ouvrier qualifié mécanicien.
31. Enseignement fondamental. Mise en disponibilité pour cause de maladie d'une maîtresse de psychomotricité.
32. Enseignement fondamental. Interruption de carrière professionnelle dans le cadre du congé parental à temps partiel d'une institutrice maternelle. Ratification.
33. Personnel enseignant. Enseignement fondamental. Désignation d'une institutrice maternelle à titre

- temporaire. Ratification.
34. Personnel enseignant. Enseignement fondamental. Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire. Ratification.
 35. Personnel enseignant. Enseignement fondamental. Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire. Ratification.
 36. Personnel enseignant. Enseignement fondamental. Désignation d'un instituteur primaire à titre temporaire. Ratification.

Spa, le 19 juin 2019

Par le Collège :

Le Directeur général,
(s) Fr. TASQUIN

La Présidente,
(s) S. DELETTRE